

LA LETTRE D'INFORMATION DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CRÉONNAIS



CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Nouveau mandat !

Dans sa séance du 10 avril, le conseil communautaire, composé de quarante conseillers municipaux issus des quinze communes du Créonnais, a renouvelé à une large majorité ses instances dirigeantes.

Alain Zabulon a été réélu à la présidence, ainsi que sept vice-présidents. Deux conseillers délégués viendront compléter cette équipe chargée de mettre en œuvre les orientations décidées par le conseil. Vous découvrirez ci-dessous les noms et les visages de celles et ceux qui conduiront l'action communautaire pendant les six années à venir.



Durant le mandat 2020-2026, l'intercommunalité a mené de nombreuses actions dans les différents domaines relevant de ses compétences :

- l'accompagnement des entreprises et le soutien au développement économique,
- l'aménagement du territoire au travers du plan local d'urbanisme dont la révision est en cours d'achèvement
- Le renforcement des services de proximité (crèches, centres de loisirs)
- l'action sociale en direction des personnes en situation vulnérable, le transport à la demande, la distribution de colis alimentaires, la mise en place d'un service de téléassistance, la lutte contre les violences intra familiales
- le soutien aux associations par l'octroi de subventions et la mise à disposition de moyens
- le développement des mobilités
- la mise en œuvre de la transition écologique



- le relogement de notre centre socio culturel dans de nouveaux locaux, la rénovation du point jeunes à l'espace citoyen, la construction d'un nouveau siège pour la communauté des communes, le lancement de la construction d'un club house pour le hand ball club du Créonnais (HBCC)
- l'ouverture des installations sportives du lycée Robert Badinter aux clubs sportifs du Créonnais et de l'Entre deux Mers.

Nous vous invitons à découvrir l'intégralité de notre bilan en cliquant sur [le lien d'accès](#).

La feuille de route du nouveau mandat est en préparation. Elle tracera les lignes de force et les priorités pour les six années à venir.

Tout au long de ce nouveau mandat, nous poursuivrons sans relâche notre action qui repose sur une ambition et une vision du Créonnais de demain : une terre d'avenir maîtrisant son développement, solidaire de ses habitants, engagé dans la transition écologique, attachée à la préservation de son environnement et de son cadre de vie.

Alain ZABULON

Président de la communauté des communes du Créonnais

L'ÉQUIPE EXÉCUTIVE



Alain ZABULON
Président de la
Communauté de Communes
du Créonnais
Adjoint au Maire de Créon



Sophie RENAUD
Vice-Présidente en
charge de l'action
sociale et de la solidarité



Bernard PAGES
Vice-Président en charge
du développement du
territoire (développement
économique et des
finances)



Dominique LARCHÉ
Vice-Présidente en
charge de la petite
enfance, enfance,
jeunesse et parentalité



Ludovic CAURRAZE
Vice-Président en charge
de la vie locale, du sport,
de la culture, des loisirs,
de la vie associative et de
la politique de l'habitat.



**Marie-Antoinette
CHIRON CHARRIER**
Vice-Présidente en
charge des mobilités et
du tourisme



Frédéric LATASTE
Vice-Président en charge
du cadre de vie territorial
(aménagement,
urbanisme,
environnement et
déchets)



Nicolas TARBES
Vice-Président en charge
des infrastructures
communautaires et du
numérique



Jean-Marc SUBERVIE
Conseiller délégué aux
bâtiments
intercommunaux, à la
mutualisation et au plan
intercommunal de
sauvegarde



Marie-Christine SOLAIRE
Conseillère déléguée à
l'inclusion et aux
solidarités

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

BARON



**Emmanuel
LE BLOND DU PLOUY**
Maire



Sophie RENAUD
Vice-Présidente



Hervé THARAUD

BLÉSIGNAC



Dominique LARCHÉ
Maire
Vice-Présidente

CAMIAc-ET-SAINT-DENIS



Éric CHARRIER
Maire

CAPIAN



Frédéric LATASTE
Maire
Vice-Président



Franck Luqué

CRÉON



Stéphanie SANCHIS
Maire



Lydie MARIN



Alain ZABULON
Président



josette BERNARD

CONSEIL COMMUNAUTAIRE CRÉON (SUITE)



Pascal RAUZY



Viviane SERRES



Jérôme FUSEAU



Fabienne IDAR



Alexis FEBBRARI

CURSAN



Ludovic CAURRAZE
Maire
Vice-Président



Etienne DURAND

HAUX



Romain
BARTHET-BARATEIG
Maire



Jérémie VAROQUI

LA SAUVE



Alain BOIZARD
Maire



Marie-Christine
SOLAIRE
Conseillère déléguée



Jean-Marc LAMI

LE POUT



Jean-Luc JOYEUX
Maire



Matthieu DESFORGES

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

LOUPES



Véronique
LESVIGNES

Maire



Catherine GUILLOU

MADIRAC



Bernard PAGES

Maire
Vice-Président

SADIRAC



Patrick GOMEZ

Maire



Marie-Antoinette
CHIRON CHARRIER

Vice-Présidente



Patrick LE BARS



Françoise GOASGUEN



Christophe MOIROUX



Caroline TOURET



Benoit LAMARQUE



Jean-Louis MOLL



Patricia TROVALET

SAINT-GENES-DE- LOMBAUD



Maryvonne LAFON

Maire

SAINT-LÉON



Nicolas TARBES

Maire
Vice-Président

VILLENAVE-DE-RIONS



Jean-Marc SUBERVIE

Maire
Conseiller délégué

NOTRE SÉMINAIRE - RETOUR EN IMAGES !

Le samedi 30 mai, les agents de la Communauté de Communes du Créonnais ont organisé et animé un séminaire "**Venez nous rencontrer... et choisissez votre commission!**" auprès des élus, à la salle polyvalente de la commune de Saint Léon.

Des rencontres, des échanges, des idées et beaucoup de convivialité pour mieux découvrir les actions de la Communauté de Communes du Créonnais. Les élus pouvaient découvrir librement les stands de commissions et échanger avec les agents. Ils avaient aussi la possibilité d'assister à des ateliers.

Merci à toutes celles et ceux qui ont contribué à faire de cette matinée un beau moment de partage !



BUDGET 2026

Le budget de la Communauté des Communes a été adopté le 28 avril 2026 et marque le démarrage du nouveau mandat que vous nous avez confié.

Du côté des recettes, les élus ont fait le choix de la stabilité fiscale en n'augmentant pas le taux de la taxe foncière, de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères. Attentif à une conjoncture économique marquée par l'incertitude tant sur le plan intérieur que sur le plan géopolitique, le conseil communautaire a baissé d'un point le taux de la contribution foncière des entreprises, qui était stable depuis 2015. Un courrier a été adressé à tous les chefs d'entreprises pour expliquer les évolutions qui touchent cet impôt.

Les dotations de l'Etat connaissent une légère hausse, mais qui risque d'être annulée par les fluctuations des recettes de TVA transférées par l'Etat.

Enfin, l'excédent cumulé des années antérieures estimé à 1 618 089 euros permettra d'une part de constituer une réserve de précaution face aux aléas, d'autre part de continuer d'investir pour le territoire en limitant le recours à l'endettement.

Du côté des dépenses, nous continuons de soutenir les associations du Créonnais auxquelles nous avons confié le soin de gérer les services de proximité : centre socio culturel intercommunal, crèches, centres de loisirs. Les associations sportives, culturelles, artistiques qui font vivre le territoire continuent de bénéficier également du soutien de la CDC.



Les aides aux entreprises sont reconduites dans le budget 2026. Quarante d'entre elles ont bénéficié d'une aide financière de la CDC pour se développer, investir, se moderniser.

L'action sociale mise en œuvre par le centre intercommunal d'action sociale fait l'objet d'un budget séparé qui n'apparaît pas dans ce document.

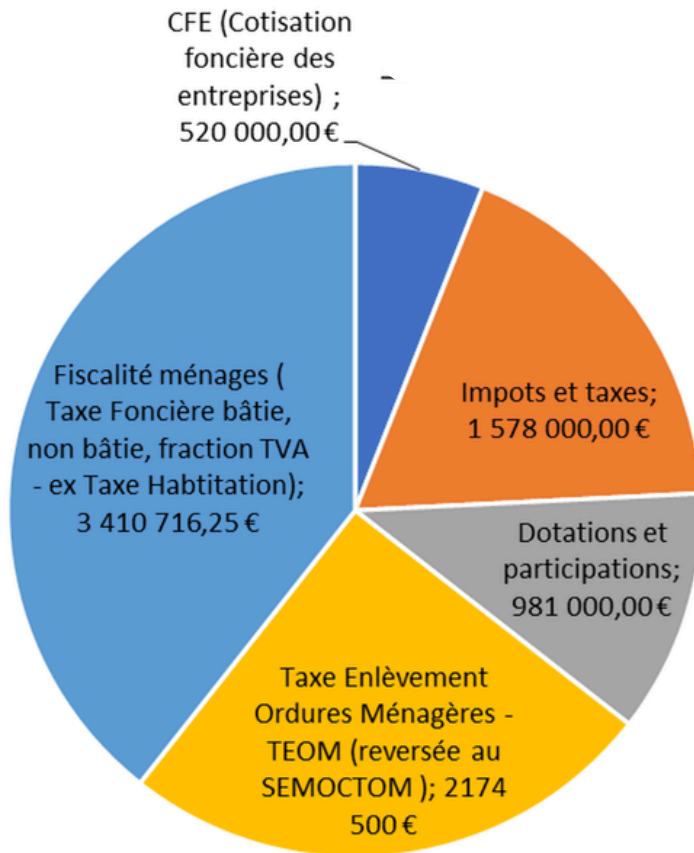
Le maintien en bon état de nos équipements et bâtiments fait l'objet d'une attention particulière : la plaine de sports, le gymnase Uli Senger, les crèches, l'espace citoyen qui accueille le point jeunes ; tous ces lieux gérés par des associations et qui accueillent de multiples activités offertes aux habitants du Créonnais ont bénéficié de travaux d'entretien et de maintenance.

Le nouveau siège de la CDC accueillera le public à partir du 25 juin, et une salle dédiée au club de hand sera construite dans le courant de cette année.

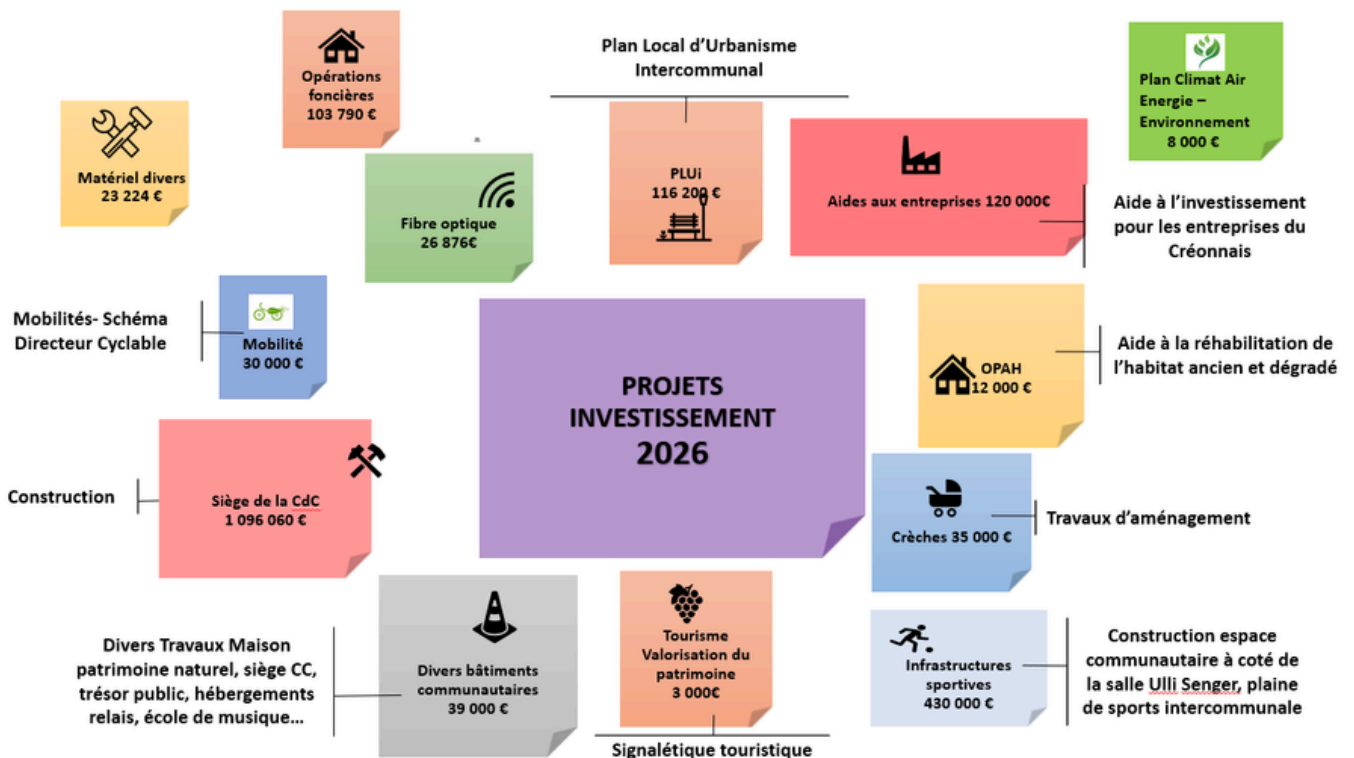
Toutes ces réalisations ont été mises en œuvre sans augmenter la fiscalité depuis 2022. S'agissant de l'endettement, un emprunt de 2,5 millions d'euros a été souscrit en 2024 et affecté à la construction du nouveau siège.

BUDGET 2026 (Zoomez pour voir les informations.)

D'où viennent nos ressources



Investir pour le territoire



BUDGET 2026 (Zoomez pour voir les informations.)

Offrir un haut niveau de service

